







PREFET DU GARD AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE AU RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION DES PLAGES

NATURELLES SITUEES SUR LA COMMUNE DE LE GRAU-DU-ROI AU TITRE DE 2019 - 2028

Au titre du code général de la propriété des personnes publiques et du code de L'environnement

Une enquête publique a été ouverte par Arrêté n° 30-2018-07-09-017 du 09

juillet 2018 du Préfet du Gard.

Cette enquête se tiendra du lundi 6 août 2018 à 07h30 au jeudi 06 septembre 2018 à 17h30, soit pendant 32 jours consécutifs, et portera sur le renouvellement de la concession des plages naturelles de la commune de Le Grau-du-Roi.

Monsieur Marcel BOURRAT, Ingénieur retraité, a été désigné par le Viceprésident du Tribunal Administratif de Nîmes, en qualité de commissaire

enquêteur.

Des informations pourront être demandées, en mairie de Le Grau du Roi,

téléphone 04.66.73.45.45 - courriel : contact@ville-legrauduroi.fr
Toute personne, en faisant la demande auprès de la préfecture pourra à ses
frais, obtenir communication du dossier auprès Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service Aménagement Territorial Sud Gard, Littoral

et Mer – Unité aménagement Rhône, Vidourle et Mer. Le dossier d'enquête comprenant l'avis de la Délégation à la Mer et au Le dossier à enquete comprenant l'avis de la Deregation à la livier et au Littoral, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, ainsi que le registre d'enquête, sera déposé pendant la durée de l'enquête, à la mairie de Le Grau du Roi, siège de l'enquête, afin que toutes les personnes intéressées puissent prendre connaissance du dossier et consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, aux heures d'ouverture de la mairie Il sera également consultable sur le site Internet des services de l'État www.gard.gouv.fr pendant toute la durée de l'enquête et sur un poste informatique au bureau de l'administration générale en mairie du Grau du Roi, sur rendez-vous au 04.66.73.45.45.

Heures d'ouverture de la Mairie du Grau du Roi : . du 06 août 2018 au 31 août 2018 : 07h30 - 13h30 . du 03 septembre 2018 au 06 septembre 2018 :

08h30 - 12h00 et 13 h 30 - 17 h 30

Il sera également possible d'adresser ses observations par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante

Monsieur Marcel Bourrat – Commissaire enquêteur Concession des plages naturelles du Grau-du-Roi Hôtel de ville - 1 Place de la Libération - BP 16 30240 LE GRAU-DU-ROI

Le commissaire enquêteur pourra recevoir, sur rendez-vous, toute personne

qui lui en fera la demande.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête au commissaire enquêteur par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>enquete-publique-863@registre-dematerialise.fr</u>
Les observations transmises par courrier électronique seront consultables sur le site suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/863

le site suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/863
Trois permanences seront assurées en mairie par le commissaire enquêteur les :

lundi 06 août 2018 de 09 h 00 à 12 h 00

vendredi 17 août 2018 de 09 h 00 à 12 h 00

jeudi 06 septembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00

A l'issue de la procédure, la décision susceptible d'intervenir sera un contrat de concession signé par le préfet et le maire de la commune du Grau-du-Roi pour une durée de 10 ans - 2019 à 2028.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront également déposés sur le site Internet des services de l'État www.gard.gouv.fr pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Un exemplaire du rapport pourra être consulté en mairie de Le Grau du Roi, sur demande, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, durant les heures habituelles d'ouverture des bureaux au public.



Direction Zonale Sud au Recrutement et à la Formation AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 – Identification de l'organisme : DZRF Sud 2 – Mode de passation : Procédure adaptée articles 28, 78 et 80 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Objet du marché: Prestations de formation « SSIAP et SURETE AEROPORTUAIRE».

4 - Pièces à produire : Déclaration sur l'honneur, certificats fiscaux et sociaux. - Critères d'attribution : Pondération (voir critères dans le règlement de consultation)

consultation).
6 – Offres à adresser à : DZRF SUD - Bureau des marchés - 286 avenue Clément ADER - BP 48060 - 30932 NIMES CEDEX 09 sous enveloppe cachetée portant la mention «Marché de service. Formations SSIAP et SURETE AEROPORTUAIRE. NE PAS OUVRIR»
7 – Modalités d'obtention de dossier : https://www.marches-publics.gouv.fr
8 – Date prévisionnelle de début des prestations : Dès notification au titulaire

Date limite de réception des offres : 21 Septembre 2018 à 16 H00.

10 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 Juillet 2018



Commune de MONTFAUCON AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE Fabrication et livraison de repas en liaison froide pour le Restaurant Scolaire (maternelle et élémentaire)

Annonceur: Mairie de MONTFAUCON - 23 rue de la République - 30150 MONTFAUCON - Tél: 04.66.50.06.46 - Fax: 04.66.50.07.75
 Objet du marché: Fabrication et livraison de repas en liaison froide pour

le RESTAURANT SCOLAIRE (maternelle et élémentaire)

Quantité annuelle estimée: 11 000 repas

3. Critères d'attribution :

- Coût de la prestation : 40 % - Qualité dans la composition des menus au minimum 5 composants : 30 %

- Partenariat avec les producteurs locaux: 30 %

4. Procédure de passation : Appel d'offres ouvert : (art 27 du CMP)
5. Exécution : Restaurant scolaire - chemin de Montlézon - 30150
MONTFAUCON

Monsieur Florian MICALLEF, Adjoint aux affaires scolaires
 Mme LUNA Mireille, secrétaire de mairie

7. Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Mairie de MONTFAUCON - 23 rue de la République - 30150 MONTFAUCON ou sur le site www.lereveildumidi.fr rubrique Marchés Publics 8. Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées : Sur support papier à : Monsieur le Maire - Mairie de MONTFAUCON - 23 rue de la République - 30150 MONTFAUCON

9. Date limite réception des offres : Mercredi 1er août 2018 à 15 heures Avis affiché aux panneaux municipaux le 10 juillet 2018



Commune de MILHAUD AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Souscription de Contrats d'Assurances Dommage aux Biens

Entité : Commune Ref : 02-2018

Nature: Fournitures & service

Identification de l'organisme qui passe le marché : Mairie de MILHAUD 1 Rue Pierre Guérin - CS 40001 - 30540 MILHAUD - Tel. : 04 66 74 22 88 Fax.: 04 66 74 11 94

Procédure de passation : Procédure adaptée, article 27 du décret n°2016-360

du 25 mars 2016. Objet du marché: Souscription de contrats d'assurances dommage aux biens Caractéristiques principales : Marché d'assurance pour la commune pour une durée de 4 ans

Présentation du marché : DOMMAGES AUX BIENS (CPV 66515200-5)

Les assureurs pourront répondre pour un ou plusieurs lots Conditions relatives au marché: Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: Groupements conjoints : les contrats peuvent être proposés par des groupements conjoints d'assureurs.

Conditions de participation : Voir DCE

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés. Ci-dessous :

1 - Valeur technique de l'offre coefficient 0,6

2 - Tarifs appliqués coefficient 0,4
Les notes seront déterminées suivant le détail fourni dans le DCE

Date limite de réception des offres : 15/09/2018 à 12H

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Adresse où elles doivent être transmises par voie postale ou déposées contre récépissé: MAIRIE –MILHAUD

En cas de dépôt direct des offres: Horaires d'ouverture de la Mairie: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30

Dépôt dématérialisé possible sur : http://lereveildumidi.e-marchespublics.com Renseignements complémentaires : voir DCE

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation peut être retiré : Ville de MILHAUD - Hôtel de Ville - 1 rue Pierre Guérin 30540 MILHAUD Monsieur BOURNETON - Tél : 04 66 74 22 88 - Fax : 04 66 74 11 94

Notisieur BOUNNETON' - ICL 104 00 74 22 00 Faix 104 00 77 Courriel : mp@milhaud.fr
Ou téléchargés sur le site : http://lereveildumidi.e-marchespublics.com
Instances chargées des procédures de recours : TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE NÎMES

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de NÎMES - 16 avenue Feuchères - Téléphone : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86 Date d'envoi du présent avis : 11/07/2018

Certifié exact MC Dejax